

# CONDITIONS GV

## 1. GÉNÉRALITÉS.

Les conditions de vente d'écrites ci-après sont applicables sur le territoire belge. Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions. Aucune clause contraire ne peut être opposée au vendeur s'il ne l'a pas formellement accepté par écrit. Nos conditions générales, reprises ci-dessous, de même que nos conditions particulières, sont réputées être admises par nos cocontractants, même au cas où elles seraient en contradiction avec leurs propres conditions générales ou particulières. Ces dernières ne nous engageant dès lors que si nous les avons acceptées en termes exprès. Notre accord ne peut en aucun cas être déduit de la circonstance que nous aurions accepté le marché sans protester contre les stipulations qui se réfèrent aux conditions générales ou particulières ou à d'autres dispositions similaires de nos cocontractants. Aucun cahier des charges, devis descriptif, plan ne nous est opposable s'il ne porte trace de notre acceptation expresse.

## 2. FORMATION DU CONTRAT.

Une commande acceptée ne peut être annulée sans le consentement d'AC.

## 3. PRIX.

Sauf stipulation contraire, les prix s'entendent départ de nos magasins. Ils ne sont qu'à titre indicatif et sont modifiables à tout moment, sans préavis préalable. Les prix sont sujets à modification selon l'évolution des politiques des prix des fabricants, gouvernement et des taux de changes. Tout emballage spécial non prévu par le vendeur pour le matériel et demandé par l'acheteur sera facturé séparément. Le matériel deviendra la propriété de l'acheteur à partir du paiement complet de la facture.

## 4. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION D'UNE COMMANDE.

ADAM'S COMPUTER doit être avisé par écrit de toute modification d'une commande au moins 30 jours avant la date de livraison demandée. Au cas où l'acheteur désirerait annuler une commande, ADAM'S COMPUTER se réserve le droit d'appliquer des pénalités comme suit:

- Si l'annulation intervient 30 jours avant la date de livraison, aucune pénalité ne sera demandée.
- Si l'annulation intervient avant 15 jours de la date de livraison, une indemnité égale à 15% du montant sera due à AC.
- Si l'annulation intervient après 15 jours de la date de livraison, une indemnité égale à 25% du montant sera due à AC.
- Dans le cas d'une annulation partielle de la commande sur laquelle l'acheteur a obtenu une ristourne en raison de la quantité commandée, un rajustement sera fait en tenant compte du matériel déjà livré.

## 5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ.

Le matériel demeure la propriété d'ADAM'S COMPUTER jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. A cet égard la remise de traites ou de tout autre titre créant une obligation de payer ne constitue pas de paiement au sens de la présente disposition. En cas de saisie ou de tout autre intervention d'un tiers sur le matériel vendu, l'acheteur est tenu d'en aviser ADAM'S COMPUTER immédiatement par lettre recommandée, L'acheteur ne peut avant le paiement complet du prix, revendre le matériel à un tiers, donner en gage ou d'en disposer de quelque façon que ce soit sans l'autorisation d'AC. Si ADAM'S COMPUTER autorise la revente à un tiers, l'acheteur s'engage à céder irrévocablement à ADAM'S COMPUTER toutes ses créances sur le tiers nées de cette revente.

## 6. TRANSFERT DES RISQUES.

Malgré la clause de réserve de propriété, le matériel est aux risques de l'acheteur dès sa remise au transporteur, le transport à lieu sous toute la responsabilité de l'acheteur.

## 7. PAYEMENT.

Tout paiement de factures pour la fourniture de marchandise et de services doit être effectué au comptant à la date de la livraison, sans escompte, sauf convenu autrement à la commande. Les prix catalogue sont basés sur livraison contre remboursement Si l'acheteur désire une expédition, une participation aux frais de port de 12,5 - EUR HT par envoi est demandée. En cas de paiement à l'échéance, ADAM'S COMPUTER pourra faire jouer immédiatement la clause de réserve de propriété en reprenant le matériel vendu. En cas de défaut de paiement à l'échéance, le montant est majoré de plein droit et sans mise en demeure de 15% sur le montant dû, à titre de clause pénale forfaitaire avec un minimum de 50,- EUR. De plus, 12 % d'intérêts de retard par an sont calculés sans avis préalable. ADAM'S COMPUTER se réserve le droit de surseoir tout intervention ultérieure aussi longtemps que le CLIENT n'a pas réglé ses factures. Ce droit de suspension d'intervention supplique également à la garantie sur les marchandises achetées. En cas de retard de paiement, ADAM'S COMPUTER se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler les commandes en cours sans préjudice de tout autre recours. Toutes intérêts résultant du retard de paiement et no réglé à temps seront porté en compte du client à sa prochaine facturation.

## 8. TRANSPORT.

Sauf stipulation contraire entre parties, le transport est à charge de l'acheteur et tout risque de perte ou de dommage au matériel durant le transport quelle qu'en soit la cause sera supporté par acheteur. L'acheteur est tenu de vérifier et de tester les appareils dès leur réception. Si le matériel n'est pas en état de fonctionner correctement suite au dommage subi, une réclamation doit aussi être faite au transporteur. Une copie de cette réclamation doit être également adressée, uniquement à titre d'information à AC. Tous les frais de retour du matériel, quelle qu'en soit la raison, seront supportés exclusivement par l'acheteur.

## 9. GARANTIE.

Le matériel fourni par le vendeur est garanti contre les défauts des matériaux, des vices de construction pendant une période de 3 mois à 3 ans selon le fabricant et prend cours à partir du jour de la mise à la disposition de l'acheteur. La garantie ne couvre pas une mauvaise utilisation du matériel, ni l'usure normale, ni les avaries causées par un manque d'entretien, cas fortuit, cause indéterminée, ou encore à une réparation ou une modification faite par un tiers ou par l'acheteur. La garantie s'étend uniquement à la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses. Les pièces remplacées doivent retourner au magasin où il a été acheté. Aucune autre indemnité de dommages et intérêts ne peuvent être misés à la charge du vendeur. La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie. La garantie d'une pièce remplacée n'est acquise que si le remplacement a été fait par le vendeur ou son délégué. Toute rentrée de matériels devra être accompagnée de la garantie ainsi que d'une pièce justificative prouvant l'achat. La garantie ne couvre jamais les frais de déplacement et de transport (sauf stipulation contraire écrite de notre part).

## 10. RESPONSABILITÉ.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. ADAM'S COMPUTER ne saurait être tenu responsable en cas de retard, ou de tout autre cause ne dépendant pas de la volonté d'AC. Le CLIENT reconnaît s'être entouré de tous les conseils en vue de l'acquisition des matériels, logiciels, matériels progiciels et déclare s'être assuré que ce matériel correspond bien à l'usage envisagé par lui. En conséquence, la responsabilité d'ADAM'S COMPUTER ne pourra être engagée de ce chef par suite d'une erreur de choix.

## 11. TRIBUNAUX COMPÉTENTS.

En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou de paiement du prix et particulièrement en cas de contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, les tribunaux où réside la société ADAM'S COMPUTER seront seuls compétents. En cas de litige de la compétence du Tribunal de Paix, il sera déféré au Tribunal de paix du Premier Canton où réside la société AC.

## 12. OFFRES.

Les offres de ADAM'S COMPUTER sont sans engagement. Sauf stipulation explicite mentionnée et pour la période indiquée et au maximum pendant un mois.

## 13. RÉPARATIONS.

Nos devis de réparations sont établis aussi exactement que possible mais sans engagement de notre part sauf stipulations contraires. Les prix des pièces de remplacement sont donnés à titre indicatif et celles-ci seront facturées au prix en vigueur au moment de la facture. Les frais d'établissement du devis incombent au CLIENT. Certaines pièces jugées encore utilisables au démontage ou dont l'état exact aurait échappé au vérificateur doivent parfois être remplacées au remontage, la dépense supplémentaire de ce fait est facturée au CLIENT au plus juste prix. Lors d'une intervention sur un ordinateur ou un périphérique de sauvegarde le CLIENT est présumé d'avoir fait une sauvegarde préalable de ces données avant l'intervention du technicien, si telle n'était pas le cas l'ADAM'S COMPUTER n'est pas responsable des éventuels pertes de données. Toutes sauvegardes/backups/récupérations des données à la demande du CLIENT seront facturés suivant nos tarifs d'interventions.

## 14. REDEVANCES - LOCATION - ENTRETIEN.

Lorsque le matériel est offert en location /entretien, les conditions de notre contrat standards de location /entretien sont d'application, de même que les remarques susmentionnées concernant les transports, assurances, livraison, installation.

## 15. REPRISE.

Aucune marchandise ne sera reprise sauf l'accord préalable d'ADAM'S COMPUTER. Les programmes et les livres informatiques ne sont pas repris. Toute marchandise reprise même neuve sera majorée de 10 % pour les frais de dédommagements.

## 16. ACOMPTE.

Les acomptes versés par notre CLIENT sont à valoir sur le prix de la commande et ne constituent pas des arrhes dont les abandons autoriseraient les parties à dégager du contrat. En cas d'annulation d'une commande signée, l'acompte versé pour celle-ci sera perdu automatiquement pour les frais de dédommagements.

## 17. DUPLICATAS.

Toutes recherches de duplicatas pour le compte du client entraînent des frais de recherches et administratives qui s'établissent à 15€ par document ou 15€/15min. et seront due au moment de la livraison.

## 18. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nos conditions générales de ventes et de livraisons, reprises ci-dessus, de même que nos conditions particulières sont réputées être admises par l'acheteur. Sauf convention contraire écrite entre parties, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son acceptation aux présentes conditions générales de vente, malgré toute stipulation contraire figurante à ses propres conditions générales d'achat.